



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS PAYS BASQUE

Mardi 29 janvier 2019

Date de la convocation : 17 janvier 2019

Nombre d'administrateurs en exercice : 33

Présents :

AGUERGARAY Léonie, ALÇUGARAT Christian, ARNOUD Nathalie, ARRABIT Bernard, BATIFOULIE Sandrine, BEHOTEGUY Maïder, BERLAN Simone, BOUZIN BARBIER Séverine, CACHENAUT Bernard, CASENAVE Philippe, DACHARY Bernadette, DE NODREST Pierre, ETCHEGARAY Jean-René, GARAY Gilles, GUENARD Nadine, HARIVONGS Frédérique, HAYE Ghislaine, HERRERA Jacques, HIRIGOYEN Roland, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, INGOUF Stéphane, IRALOUR Peio, LARRANDA Régine, LAUQUE Christine, MOUESCA Colette, POCQ Jean-Bernard, SALLABER Jean-Claude, SOTTER Rose et VILLENEUVE Arnaud.

Absents ou excusés :

BRAU-BOIRIE Françoise, HIRIGOYEN Lilian, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste et PEYROUTAS Maitena.

Président de séance : ETCHEGARAY Jean-René

Secrétaire de séance : CACHENAUT Bernard

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil d'Administration
2. Election du 1^{er} Vice-président
3. Présentation du projet de cohésion sociale et de l'organisation du CIAS Pays Basque
4. Création de la régie d'avances et de recettes
5. Questions diverses

Installation du Conseil d'Administration du CIAS Pays Basque

Monsieur le Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale ouvre la séance et préalablement à l'installation du Conseil d'Administration du CIAS, rappelle les grandes étapes qui ont mené à la création du CIAS Pays Basque en séance du conseil communautaire le 3 novembre dernier. Ci-annexé, le condensé du discours de M. le Président.

Un tour de table est fait et chaque administrateur du CIAS se présente individuellement.

Election du 1^{er} Vice-président

Monsieur le Président rappelle que le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque est de droit, le Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Il rappelle également que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration du CIAS élit en son sein un Vice-Président (Cf. Article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles) et que, seul un membre du collège des élus peut se porter candidat.

Considérant que Monsieur CACHENAUT Bernard est le seul candidat, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des administrateurs, élit Monsieur CACHENAUT Bernard, 1^{er} Vice-président du CIAS Pays Basque.

Remerciements et discours de M. Bernard CACHENAUT (Voir annexe 2).

M. CACHENAUT demande à M. MANTEROLA Jean-Jacques de présenter les missions du CIAS Pays Basque.

Présentation du projet de cohésion sociale et de l'organisation du CIAS Pays Basque

Déroulé et explications des missions et présentation de l'organisation du CIAS, via un power point joint à ce compte rendu (annexe 3).

Quelques personnes ont apporté leurs réflexions à la suite de cet exposé :

- Philippe CASENAVE

La thématique « Lutte contre toutes formes de discrimination » doit être investie (par exemple, lutte contre l'homophobie, les violences conjugales faites aux femmes). L'observatoire de la précarité ne doit pas se cantonner à l'exclusion économique.

- Peio IRALOUR

Il existe aussi des épiceries sociales sur le littoral (Urrugne, Anglet....) et il faudrait harmoniser le fonctionnement de toutes les épiceries de notre territoire.

Jean-Jacques MANTEROLA lui répond que les épiceries sociales relèvent de différents statuts : certaines sont associatives et d'autres communales via les CCAS. Il faudra commencer par se connaître, partager des constats et des analyses, et travailler de concert avec les CCAS dits « urbains ». Il sera envisageable de dégager des axes de travail communs avec ces derniers, dont celui des épiceries sociales.

- Léonie AGUERGARAY

Il faudra rajouter la thématique « Santé publique » dans cet observatoire (Ex : taux de suicide important en Soule).

➤ Beñat CACHENAUT

En régime de croisière, il est prévu de réunir le Conseil d'Administration tous les 2 mois. Cependant, le prochain devra se tenir rapidement car beaucoup de désignations, d'actes sont à prendre au moment de la création d'une nouvelle structure.

Il suggère la mise en place d'une commission (à l'instar du Conseil exécutif de la CAPB) de 4-5 administrateurs pour préparer les réunions du CA, les ordres du jour et régler les affaires courantes. Sa composition est à réfléchir. Les candidat(e)s peuvent se manifester.

Création de la régie d'avances et de recettes

Etant dans l'attente de l'avis conforme du Trésorier public, la création de la régie d'avances et de recettes pour le fonctionnement de l'épicerie sociale de Garazi est reportée à la prochaine réunion.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 14 février 2019, à 18h30

au Pôle territorial de Hasparren.